

Réf: Dossier N° 147313

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE AVICULTURE » en abrégé
« SIA »

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME HABITAT
EXTENSION NON LOIN DE LA PHARMACIE EMMANUEL, Lot 12,
Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/09/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 03 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE AVICULTURE »

en abrégé « SIA »

Objet : TRANSPORT, IMPORT/EXPORT, VENTE DE MATIERE PREMIERE DE VOLAILLE, VENTE ET PRODUCTION DE VOLAILLE, DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME HABITAT
EXTENSION NON LOIN DE LA PHARMACIE EMMANUEL, Lot 12,
Ilot 32

Dirigeant(s) : M KRA KOUASSI N'ZIAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09346 du 11/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°51753/GTCA/RC/2022 du 11/10/2022

